

Bilan de la concertation



**LA SEINE À VÉLO :
PRÈS DE CHEZ VOUS !**



La Seine
à Vélo
De Paris à la Mer



Du 9 février au 19 juin 2023

Table des matières

1) PRÉSENTATION DU PROJET DE LA SEINE À VÉLO	3
a. 500 km d'itinéraire cyclable de Paris à la Mer !	3
b. La Seine à Vélo, projet stratégique pour la Métropole Rouen Normandie	3
2) LA DÉMARCHE DE CONCERTATION	6
a. Une concertation préalable à la Déclaration d'Utilité Publique	6
b. Les objectifs de la concertation	6
c. Modalités de la concertation	6
3) LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA CONCERTATION	7
a. La réunion publique de lancement	7
b. Le questionnaire en ligne sur Jeparticipe	7
c. Les commentaires libres sur JeParticipe	8
d. Les ateliers participatifs	8
4) LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS PAR SECTEUR	10
a. Secteur 1: Cléon / Saint-Aubin les Elbeuf	10
b. Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	10
c. Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	10
d. Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	10
e. Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	11
f. Secteur 4: Yainville	11
g. Secteur 5: Duclair	11
5) LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS PAR THÉMATIQUE	12
a. Les revêtements	12
b. Les usages actuels des berges et à venir de la voie verte	12
c. Les barrières anti-voitures	12
d. Les équipements le long de l'itinéraire	12
e. Les séparateurs voie verte / circulation automobile	12
6) UNE COMMUNICATION ADAPTÉE	13
a. Page dédiée sur jeparticipe	13
b. Une plaquette de présentation de la démarche	13
c. Presse, réseaux sociaux et newsletter	13
7) LES ÉVOLUTIONS DU PROJET AU REGARD DE CETTE CONCERTATION	16
a. Les grands principes d'aménagement par thématique	16
b. Les évolutions sur le projet initial par secteur	16
8) CONCLUSION	17
9) Annexes	18
a. Commentaires laissés par les participants en présentiel et en ligne sur la carte participative	18
b. Tableau de synthèse du questionnaire en ligne par secteur	24
c. Tableau de synthèse des contributions recueillies en ateliers	26

1. PRÉSENTATION DU PROJET DE LA SEINE À VÉLO

a. 500 km d'itinéraire cyclable de Paris à la Mer !

La Seine à Vélo est un projet de création d'itinéraires cyclables aménagés le long de la Seine ou à proximité immédiate permettant de relier à vélo Paris au Havre et à Deauville.

Le projet proposera à terme aux cyclotouristes 500 km traversant 8 départements et 130 communes riveraines de la Seine.

Depuis 2015, le projet rassemble 15 collectivités au sein d'un comité d'itinéraire chargé de coordonner le déploiement du projet dans les territoires traversés.

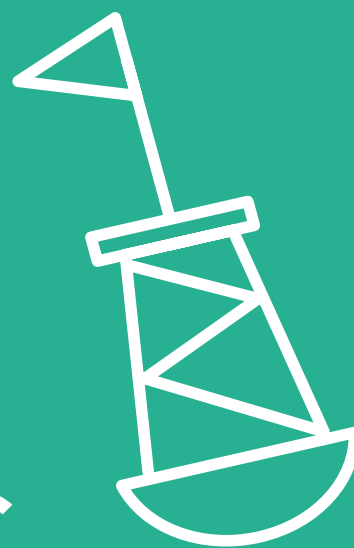
> [Consultez le site national La Seine à Vélo](#)

b. La Seine à Vélo, projet stratégique pour la Métropole Rouen Normandie

Dans la Métropole Rouen Normandie, comme dans tous les territoires concernés, La Seine à Vélo représente un potentiel d'attractivité, de valorisation patrimoniale, de développement économique et touristique important.

L'itinéraire de La Seine à Vélo sur le territoire métropolitain a été défini lors des phases précédentes du projet : il traverse 28 communes du bord de Seine sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie pour un linéaire total de 110 kilomètres de Saint-Pierre-lès-Elbeuf au Trait. Des aménagements cyclables ont déjà été réalisés ces dernières années à l'image de la boucle de Roumare (2016), la voie verte Duclair-Le Trait (2019), le boulevard de l'Ouest (2018) et doivent être complétés par de nouveaux aménagements à intervenir entre 2025 et 2026 sur l'ensemble de l'itinéraire de La Seine à Vélo. Ces aménagements correspondent à 68 km d'itinéraires cyclables à réaliser, traversant 16 communes de la Métropole.

Le projet est financé par la Métropole et le Département de Seine Maritime.



La Seine à Vélo

c'est + de **130**
communes traversées



Le Havre

Villequier



Rouen

Honfleur

Deauville



Jumièges

Léry Poses



+ de **500** km
d'itinéraires cyclables

16

collectivités
engagées



Les Andelys

La Roche-
Guyon

Vernon-
Giverny

Conflans-sainte-Honorine

Val Parisis

Mantes-la-Jolie

Saint-Denis

Rueil-Malmaison

Paris



2. LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

a. Une concertation préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

L'objet de la concertation concerne donc les portions non aménagées du projet. Celles-ci feront l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) que la Métropole souhaite obtenir dans le courant de l'année 2024.

Afin de se préparer à cette échéance, La Métropole a entrepris une phase de concertation auprès des riverains, des futurs usagers, des associations vélo et des acteurs touristiques du territoire pour recueillir un maximum d'avis et de retours citoyens pour nourrir le dossier de DUP.

Cette concertation s'est tenue en ligne et en présentiel, dans les communes concernées, du 09 février 2023 au 19 juin 2023.

La Métropole a l'ambition de créer un itinéraire sécurisé favorisant une pratique familiale et de loisirs de La Seine à Vélo sur son territoire. La Métropole souhaite ainsi privilégier des aménagements cyclables en site propre (pistes cyclables, voies vertes) conformément au cahier des charges national Véloroutes et voies vertes partout où cela est possible sur l'itinéraire principal. Une boucle locale dotée d'un jalonnement spécifique viendra compléter cet itinéraire.

b. Les objectifs de la concertation

Dans le cadre du comité d'itinéraire de La Seine à Vélo, chaque collectivité traversée par la future infrastructure est responsable de la réalisation du tronçon qui traverse son territoire. Mais elle doit se conformer à un cahier des charges défini collégalement avec les partenaires. De ce fait, la Métropole n'a pas la possibilité de modifier certains éléments qui confèrent une cohérence au projet et qui constituent donc des invariants :

- Un itinéraire sur berge, au plus près du fleuve dès que cela est possible
- Un site propre dès que cela est possible mais des portions sur route inévitables lorsque l'emprise est trop restreinte
- Un revêtement « en dur » permettant d'accueillir tout type de modes de transport non motorisés (vélos, trottinettes, piétons...) avec des adaptations possibles en fonction des contraintes environnementales
- Une signalétique normée, qui est déjà déployée sur certaines les portions déjà réalisées
- La localisation des principales aires d'arrêt et secondaires inscrites dans un schéma d'implantation validé par les élus

- Le tracé de La Seine à Vélo dans la Métropole, défini avec les communes et le comité d'itinéraire

Des échanges préparatoires ont déjà eu lieu entre 2020 et 2022 sur l'itinéraire et sur des principes d'aménagement qui ont été proposés durant cette phase de concertation entre la maîtrise d'œuvre, les élus et les riverains dont la propriété est directement concernée par le tracé.

La concertation s'est poursuivie avec les habitants à partir de février 2023. Elle avait pour objectif de recueillir des avis citoyens sur les points suivants :

- Les usages (et conflits d'usages potentiels) futurs : promenade, « vélo-taf », visites de sites touristiques...
- Les modes de transports envisagés : patinettes, rollers, vélos de ville, VTT etc.
- La « mise en tourisme » de La Seine à Vélo souhaitée par les acteurs et porteurs de projets en lien avec l'itinéraire
- Les équipements sur le linéaire et spécifiquement dans les aires d'arrêt
- La présence ou non de barrières d'accès à la voie verte
- Les lieux propices à l'installation de haltes repos
- Les séparateurs voie de circulation automobile / voie cyclable (dans les zones partagées)
- Les points de blocage potentiels auprès de la population et des riverains
- L'identification des points durs sur le tracé, des zones dangereuses, des carrefours...

L'ensemble de ces points a constitué la colonne vertébrale du contenu des ateliers menés dans les communes (voir plus bas).

c. Modalités de la concertation

Afin de toucher un public large et de permettre l'expression de toutes et tous, la Métropole a mis en place plusieurs modalités de concertation :

- Une page dédiée à la démarche sur le site Internet JeParticipe, permettant notamment le dépôt d'avis et de commentaires ([Consultez la page](#))
- Une réunion publique de lancement de la concertation le 9 février 2023 à Rouen
- Un questionnaire en ligne ouvert à tous du 10 février au 3 mars 2023
- Des ateliers participatifs sectorisés dans 16 communes concernées par la création de nouvelles portions de l'itinéraire. 7 ateliers se sont tenus entre le 23 mars et le 19 juin 2023.

Par ces modalités de concertation, 350 personnes (166 répondants au questionnaire en ligne + 184 participants aux ateliers et à la réunion publique) ont ainsi pu donner leur avis sur le projet de la Seine à Vélo.

3. LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA CONCERTATION



a. La réunion publique de lancement

Cette réunion s'est déroulée le 09 février 2023 au Pavillon des transitions à Rouen, en présence de 28 participants. Elle avait pour objectif de lancer la démarche de concertation en présentant l'état d'avancement du projet de La Seine à Vélo à l'échelle de la Métropole et en annonçant les thématiques des travaux participatifs qui étaient à lancer dans les communes.

[> Consulter le support de présentation de cette réunion sur le site JeParticipe](#)

Certaines thématiques ont pu être évoquées par les participants en lien avec les usages actuels et à venir des berges : les revêtements et la bétonisation des berges de Seine, les équipements pour faciliter le séjour des cyclotouristes, les liens avec les itinéraires cyclables existants, les conflits d'usages potentiels marche à pied / vélos, l'accès et le principe de servitude des berges.

[> Consulter le compte-rendu complet de cette réunion sur JeParticipe](#)

b. Le questionnaire en ligne

sur JeParticipe

Un questionnaire a été mis en ligne le lendemain de la réunion publique du 9 février et jusqu'au 03 mars 2023. Ce questionnaire a permis d'identifier les attentes et besoins des futurs usagers de l'infrastructure et de tester les attentes sur les équipements, les revêtements et les barrières d'accès sur l'ensemble de l'itinéraire.

166 personnes ont répondu au questionnaire. 68% des répondants sont riverains du tracé et fréquentent régulièrement les berges (46%, au moins une fois par mois). Les motivations lorsqu'ils vont se balader sont principalement :

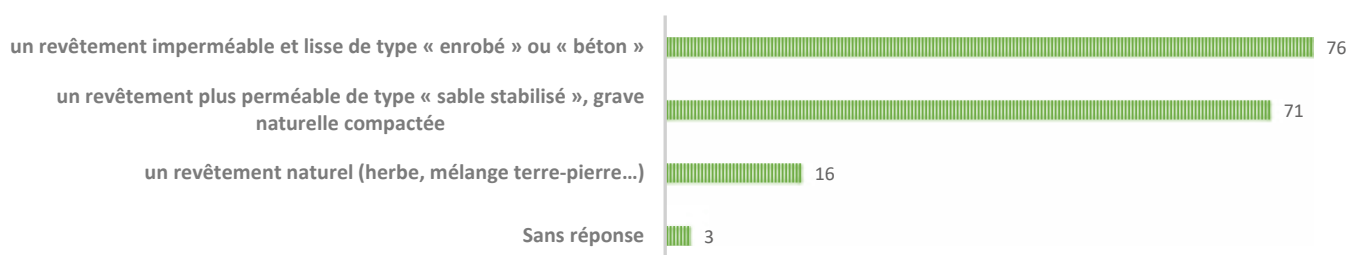
- pour faire de l'activité physique
- pour profiter d'un lieu calme et découvrir le patrimoine local.

En se projetant sur plusieurs années, avec un itinéraire sécurisé le long de la Seine, les répondants se projettent pour utiliser l'itinéraire à vélo, essentiellement en VTT puis en vélo électrique. Mais il est intéressant de noter que 26% des répondants se projettent également sur un usage à pied de l'infrastructure.

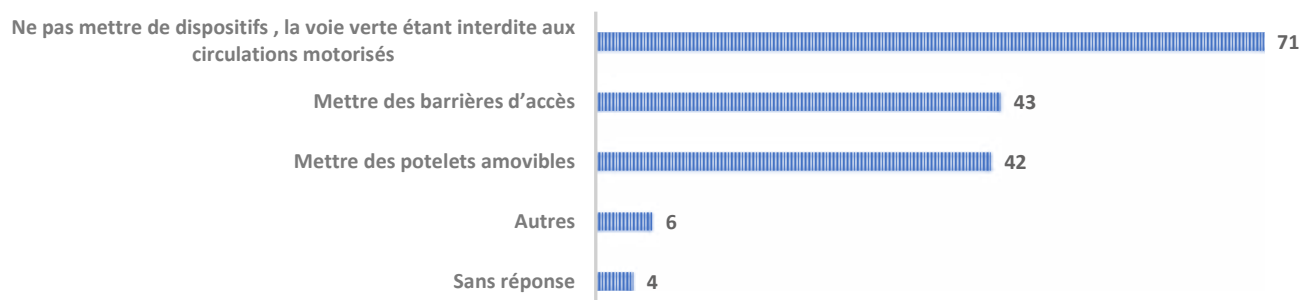
Deux profils de cyclistes se dégagent : 33% des réponses montrent que certains envisageraient plus facilement des voyages longs le long de la Seine mais dans le même temps, 26% des réponses portent sur un usage de proximité de l'infrastructure avec des déplacements courts autour du domicile.

Les répondants sont partagés sur la question des revêtements : 45,7% des répondants sont favorables à un revêtement lisse, de type enrobé, facilitant la circulation cyclable. 42,7% sont favorables à un revêtement plus perméable de type « sable stabilisé », grave naturelle compactée.

Quel type de revêtement serait le plus approprié à vos déplacements sur La Seine à Vélo ?



Afin d'assurer la sécurité des usagers sur l'itinéraire cyclable face à d'éventuelles circulations motorisées, quelle solution vous paraît la plus appropriée ?



En outre, 56% des répondants sont favorables à varier le revêtement en fonction des espaces traversés.

Les équipements les plus cités pour agrémenter l'itinéraire et équiper les haltes vélos sont des tables de pique-nique, des points d'eau potable, des sanitaires, des panneaux d'information sur les sites touristiques traversés et des bancs pour se reposer.

Enfin, 51% des répondants sont favorables à l'installation de potelets ou de barrières pour empêcher l'accès aux véhicules motorisés sur la voie verte.

Les répondants ont également laissé des commentaires en expression libre. Ils portaient essentiellement sur la sécurité (par rapport au trafic routier notamment), le mobilier (qui ne doit pas gêner la circulation des vélos), la signalétique (améliorer l'existant, flécher les points d'intérêt du territoire) ou sur l'environnement (ne pas bétonner, privilégier les revêtements roulants).

Ces résultats ont été présentés lors de chaque atelier en présentiel ce qui a permis de confirmer, d'infirmer ou de préciser ces tendances avec les participants.

[> Consulter les résultats complets du questionnaire](#)

c. Les commentaires libres sur JeParticipe

La page de présentation de la démarche sur le site JeParticipe a été laissée ouverte aux commentaires jusqu'au 23 juin 2023.

5 internautes ont laissé des commentaires (voir en annexes).

Ils portaient sur les points suivants :

- la sécurité des cyclistes, notamment à Oissel et Trouville-la-Rivière dont la circulation cyclable est pour le moment dangereuse.
- l'impossibilité d'accéder aux berges de Seine pour les cyclistes sur des zones industrielles
- la possibilité de pouvoir utiliser la future infrastructure pour des itinéraires domicile/travail à vélo

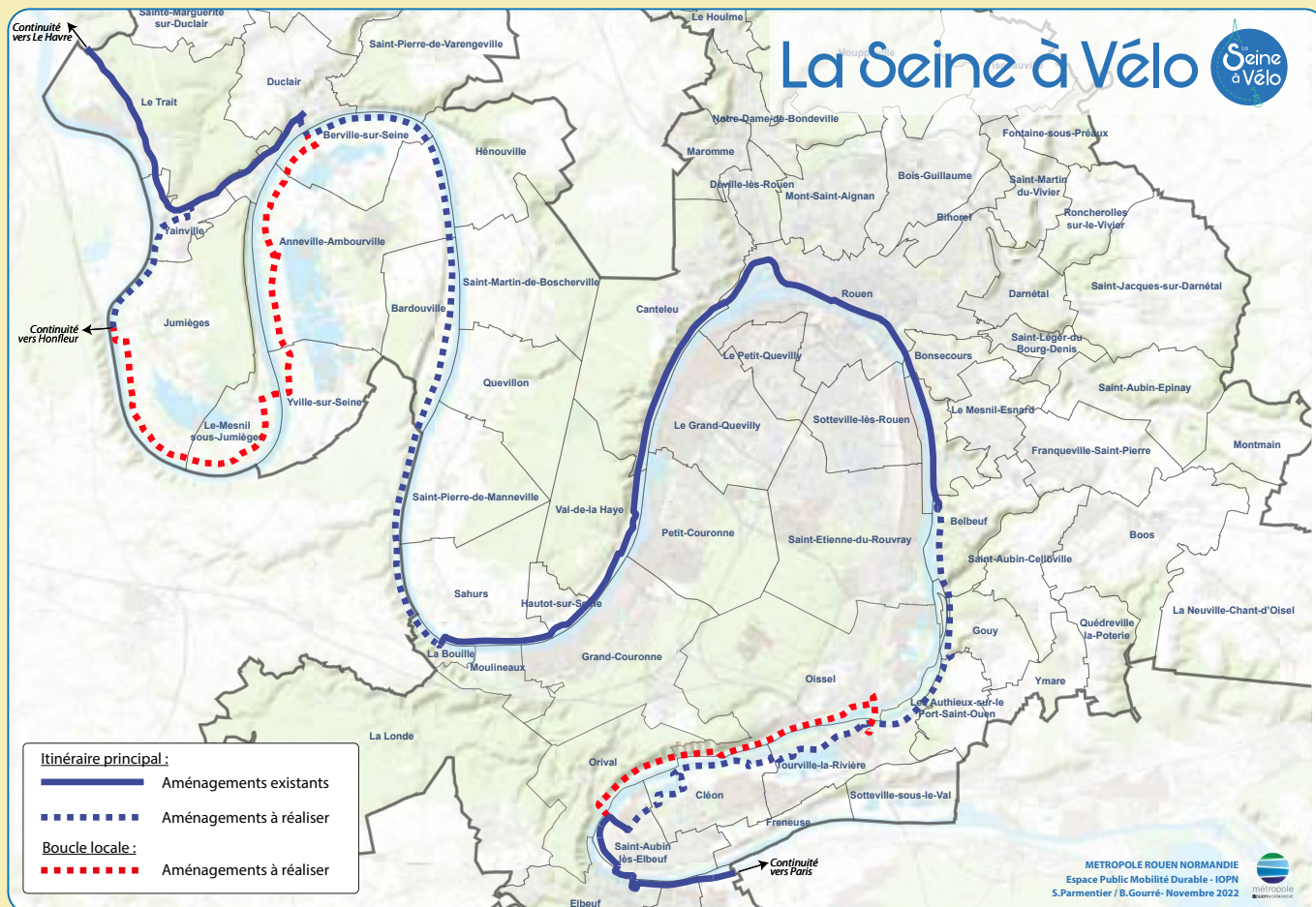
- la création de pistes cyclables dans le secteur de Cléon

La Métropole a apporté des précisions lorsque c'était nécessaire aux commentaires laissés sur le site.

d. Les ateliers participatifs

La Seine à Vélo traversera à terme 28 communes de la Métropole sur 110 km d'itinéraire cyclable. 42 km sont déjà réalisés. Les 68 km d'itinéraire restant à réaliser se répartissent sur 16 communes. La stratégie de concertation a donc consisté à cibler les réunions dans les communes suivantes :

- Le 23 mars, Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen (Secteur 2)
- Le 30 mars, Tourville-la-Rivière / Oissel (Secteur 2)
- Le 06 avril, Cléon / Saint-Aubin les Elbeuf (Secteur 1)
- Le 04 mai, Yainville (Secteur 4)
- Le 11 mai, Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges (Secteur 4)
- Le 25 mai, Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville (Secteur 4)
- Le 09 juin, Duclair (Secteur 5).



Chaque atelier se déroulait de la même manière : en soirée, dans une salle de l'hôtel de ville ou dans une salle polyvalente de la commune hôte et sur un format participatif. Par souci d'équité et conformément aux objectifs de la concertation, le déroulé était sensiblement le même pour chaque atelier :

- Partie 1: présentation du projet de La Seine à Vélo à l'échelle nationale puis métropolitaine
- Partie 2: retour sur le questionnaire en ligne et prise de commentaires en direct
- Partie 3: un temps participatif par groupes sur l'insertion de l'itinéraire dans le secteur concerné. Le travail se faisait sur plan, par section, avec dépôt de post-it sur 5 thématiques : les usages, le type d'enrobé, les barrières anti-intrusion, les séparateurs route / voie verte et les équipements le long de la voie verte. Les participants pouvaient s'exprimer librement en laissant des post-it sur les plans A0. Ces post-it ont été repositionnés sur une carte interactive. Au total, 117 contributions citoyennes géolocalisées ont ainsi pu être recensées.

> Consulter la carte interactive sur le site [JeParticipe](#)

La participation à chaque atelier était libre mais une inscription préalable était recommandée sur le site [JeParticipe](#) pour faciliter l'organisation.



4. LA SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS PAR SECTEUR

Les fiches ci-dessous proposent une synthèse des contributions des habitants recueillies par le questionnaire en ligne ou bien lors des sept ateliers qui se sont déroulés dans les communes entre le 23 mars et le 9 juin 2023.

a. Secteur 1 : Cléon / Saint-Aubin-les-Elbeuf

10 répondants au questionnaire en ligne / 9 participants à l'atelier

Synthèse des remarques sur l'aménagement
Pas de remarques spécifiques durant cet atelier



Revêtement : favorables à de l'enrobé roulant dans les secteurs les plus urbains puis à du stabilisé sur les portions plus paysagères.

Usages : Favorables à un usage touristique de l'infrastructure : il faut accueillir dignement les cyclotouristes. Mais penser aux usages de proximité des riverains. Les berges sont déjà très fréquentées à pied.

Barrières : Pas forcément de dispositifs anti-accès mais la voie verte doit être clairement identifiée comme étant interdite aux circulations motorisées.

Equipements : tables de pique-nique, sanitaires, bancs + box pour déposer les affaires des cyclotouristes.

Séparateurs : béton à privilégier dans de nombreuses portions sur le secteur.

b. Secteur 2 : Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen

10 répondants au questionnaire en ligne / 9 participants à l'atelier

Synthèse des remarques sur l'aménagement
Les contributions portent sur des aménagements des traversées cyclistes et piétonnes du rond-point des Authieux et sur le trafic important sur la route de Paris.



Revêtement : à Gouy, les participants sont favorables à de l'enrobé car ce revêtement est plus roulant.

Usages : l'usager principal de l'infrastructure est le cycliste, mais le piéton doit être pris en compte : penser à la gestion des vitesses notamment des vélos électriques. La fonctionnalité première de l'itinéraire est de permettre l'accueil de cyclotouristes. Ils encouragent cet usage et nous invitent à penser aux personnes qui viendraient stationner leur véhicule à un endroit pour poursuivre en vélo, pour un usage touristique ou quotidien (trajets domicile/travail avec Rouen).

Barrières : plutôt favorables pour mettre des dispositifs.

Equipements : Pourquoi pas des buvettes, food truck, guinguettes mobiles... Boîtes à livres, liens avec des activités nautiques, défibrillateurs...

Séparateurs : plutôt séparateurs bois, plus esthétiques.

c. Secteur 2 : Tourville-la-Rivière / Oissel

5 répondants au questionnaire en ligne / 32 participants à l'atelier

Synthèse des remarques sur l'aménagement
Sécuriser les accès piétons du rond-point du SDIS. De nombreuses remarques sur le maintien du stationnement au Hamel et la contrainte de la vitesse à 50 km/h.



Revêtement : avis partagés. La perméabilité de l'enrobé est-elle un problème au regard de la largeur de la voie ?

Usages : mixité des usages à prévoir entre piétons et cyclistes. Penser aussi à l'intermodalité avec la voiture.

Barrières : Favorables à l'installation de dispositifs de sécurité.

Equipements : de nombreux équipements sont cités : parkings connectés à l'itinéraire, arbres, guinguettes, abris pour les cyclistes et aussi défibrillateurs, canisettes...

Séparateurs : Séparateurs bétons sur toutes les portions à fort trafic. Sur les portions plus paysagères, privilégier les séparateurs bois.

d. Secteur 4 : Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges

15 répondants au questionnaire en ligne / 30 participants à l'atelier

Synthèse des remarques sur l'aménagement
Quelques remarques sur la signalétique qui doit indiquer les points d'intérêts à Jumièges. Le problème de la vitesse sur la rue Alphonse Callais est évoqué ainsi que la sécurisation des passages piétons sur certains axes.



Revêtement: volonté de revêtement perméable type béton drainant

Usages: il existe déjà une forte densité de piétons et vélos, donc il faut une infrastructure qui facilite cet usage mixte. Apaiser la vitesse des véhicules pour les parties sur route.

Barrières: dispositif léger puis on verra à l'usage.

Equipements: flécher vers l'existant. Adopter une signalétique en lien avec ce qui est traversé puis faire passer des messages de savoir vivre. Pourquoi pas des œuvres d'art ?

e. Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville

10 répondants au questionnaire en ligne / 40 participants à l'atelier

Synthèse des remarques sur l'aménagement

L'atelier a rencontré un grand succès. Forte mobilisation des riverains qui s'opposent à l'artificialisation des berges et ne veulent pas de clôtures, notamment à Berville.



Revêtement: le moins d'artificialisation possible, voire laisser en l'état selon les riverains. Les contributeurs en ligne sont favorables à un revêtement perméable. En atelier, certains se prononcent pour un enrobé sablé ou un béton drainant.

Usages: maintenir tous les usages actuels (pêche, promenade à pied, vélo mais pour la promenade).

Barrières: Favorables à l'installation de dispositifs de sécurité.

Equipements: peu d'équipements, ne pas amener la ville à la campagne. Défibrillateurs, parcours santé, jeux pour enfants.

f. Secteur 4: Yainville

4 répondants au questionnaire en ligne / 10 participants à l'atelier

Synthèse des remarques sur l'aménagement

L'aménagement de l'espace dédié aux foires et à la fête de la Saint-Jean doit se faire avec un revêtement qualitatif. Il faut sécuriser les accès piétons sur cette zone.



Revêtement: 2 propositions d'enrobés perméables ressortent: enrobé type sable et enrobé beige à liant végétal + enrobé noir le long de la RD 143.

Usages: la voie verte existante est très fréquentée, notamment le dimanche par des personnes à pied. Prévoir un double usage vélo / promeneurs. Penser à l'intermodalité voiture/vélo. Réguler les vitesses de l'électromobilité.

Barrières: Favorables à l'installation de dispositifs pour empêcher les quads.

Equipements: Pour les tables de pique-nique mais loin des habitations.

Séparateurs: Séparateurs bétons sur toutes les portions à fort trafic. Sur les portions plus paysagères, privilégier les séparateurs bois.

g. Secteur 5: Duclair

3 répondants au questionnaire en ligne / 14 participants à l'atelier

Synthèse des remarques sur l'aménagement

Le cœur de ville va être modifié avec l'arrivée de La Seine à Vélo. Les participants à l'atelier accueillent avec enthousiasme cet aménagement. Quelques questionnements sur la circulation poids-lourds notamment.



Revêtement: enrobés mais faire du qualitatif sur les espaces paysagers.

Usages: vélos, trajets courts ou longs. Attention aux pratiques de chasse au gibier d'eau.

Barrières: Plutôt favorables, il faut sécuriser les espaces.

Equipements: Duclair est déjà bien pourvu en équipements. Donc La Seine à Vélo pourrait disposer de panneaux d'informations qui renvoient vers ces équipements et les points d'intérêts remarquables du territoire.

Séparateurs: pas de problématique de séparateurs à Duclair

5. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS PAR THÉMATIQUE

La synthèse des résultats en ligne et des échanges lors des ateliers permet de tirer les enseignements suivants.

a. Les revêtements

Les participants souhaitent majoritairement un revêtement plus perméable et de couleur sable ou ocre, dans les secteurs qui nécessitent une approche paysagère spécifique et dans les lieux propices à la promenade à pied. Pour les secteurs les plus urbains avec une plus forte part de circulation cyclable, l'enrobé classique est une bonne alternative, car plus roulant.

La question de l'artificialisation des berges de Seine a été soulevée à chaque atelier, et de façon plus importante dans le secteur 4.

Que ce soit en ligne ou en présentiel, toutes les contributions indiquent qu'il est nécessaire de varier les revêtements en fonction de la zone traversée. Dans le secteur 4 notamment, il faut prendre en compte les usages des berges : pêche, chasse, promenade, mais aussi circulation de véhicules agricoles.

b. Les usages actuels des berges et à venir de la voie verte

Les participants ont confirmé les motivations exprimées en ligne par les répondants au questionnaire concernant les motifs pour les sorties de loisir : faire du sport, profiter d'un lieu calme, découvrir le patrimoine.

Les participants aux ateliers ont confirmé que la pratique du vélo serait confortée par un itinéraire sécurisé, comme c'est le cas sur d'autres voies vertes déjà créées dans certains secteurs. Mais ils ont aussi insisté sur la nécessité de prendre en compte les autres usages de la voie verte : la promenade à pied notamment, parfois très dense dans certaines zones, mais aussi la pêche, parfois la chasse et aussi la possibilité de faire passer des engins agricoles lorsque le trajet longe une exploitation (secteur 4 notamment). Pour ces usages, la question des revêtements est donc intimement liée : la bétonisation et l'enrobé classique ne convenant pas toujours aux usages, aux attentes paysagères et à la préservation de l'environnement et de la biodiversité locale.

Dans certaines communes périphériques de Rouen (Gouy, Tourville, Yainville), certains participants ont évoqué le fait que davantage de trajets domicile/travail pourraient être réalisés à vélo grâce à cette nouvelle infrastructure. Cette pratique pourrait être encouragée en créant des poches de stationnement à proximité de

l'itinéraire (intermodalité vélo/voiture), en renforçant le lien avec les transports en commun ou encore en créant des parking vélo plus sécurisés. L'intermodalité vélo/voiture a été évoquée pour les touristes locaux ou nationaux.

L'électromobilité pose question également, notamment pour la gestion des vitesses vis-à-vis des piétons.

c. Les barrières anti-voitures

A part dans le secteur 2, les participants aux ateliers confirment les tendances recueillies en ligne. Ils souhaitent installer des dispositifs de sécurité pour éviter l'intrusion de véhicules motorisés sur la voie verte. Il faut éviter l'intrusion de quads notamment. La maîtrise d'œuvre souligne la difficulté de mettre des dispositifs anti-quads qui bloqueraient aussi les vélos avec remorques ou vélos cargos.

d. Les équipements le long de l'itinéraire

Les tables de pique-nique, les bancs, les points d'eau potable, les sanitaires ou les corbeilles sont des équipements plébiscités, que ce soit en ligne ou lors des rencontres avec les habitants. Les participants aux ateliers ont enrichi la liste des équipements qui pourraient être implantés. Avec l'installation de panneaux d'information tout d'abord, qui pourraient indiquer les points d'intérêts touristiques, les liens avec les transports en commun et les bonnes pratiques à adopter sur La Seine à Vélo pour éviter les conflits d'usage. Des abris pour les cyclotouristes pourraient être installés pour les protéger de la pluie ou du soleil. D'autres équipements sont évoqués : des défibrillateurs, des points de recharge de téléphones, des guinguettes, food-trucks, ou encore des arbres fruitiers à disposition des promeneurs.

e. Les séparateurs voie verte / circulation automobile

Dans les espaces les plus urbains, certaines portions de la voie verte seront partagées avec la circulation automobile. Dans ces secteurs, les séparateurs bétons pourraient être installés. Sur les voies nécessitant une insertion paysagère plus qualitative, les séparateurs bois sont privilégiés par les participants.

6. UNE COMMUNICATION ADAPTÉE

a. Page dédiée sur jeparticipe

La page sur le site Internet jeParticipe permettait :

- La réception de commentaires libres sur la démarche
- Le suivi de la démarche par des articles d'actualité
- L'inscription aux différents ateliers
- La consultation de documents associés au projet : supports de présentation, comptes-rendus, plaquettes etc.

Au lancement de la démarche, une carte participative en ligne a été annoncée mais n'a pas pu être mise en ligne pour des raisons techniques. Le problème technique a pu être surmonté et la carte en ligne a été utilisée en août 2023 pour recenser les contributions citoyennes recueillies pendant les ateliers dans les communes.

> [Consulter la cartographie interactive](#)

b. Une plaquette de présentation de la démarche

Une plaquette a été livrée dans la boîte aux lettres de 12 000 foyers exemplaires dans les 16 communes concernées par la création d'un nouvel aménagement en lien avec La Seine à Vélo. Cette plaquette avait pour objectifs d'informer les habitants sur le projet et de prévenir les habitants de la tenue d'un atelier participatif dans leur commune / secteur.

> [Consulter la plaquette](#)

c. Presse, réseaux sociaux et newsletter

La démarche de concertation a largement été relayée avec une dizaine de messages sur les réseaux sociaux de la Métropole, des communes dans lesquelles se déroulaient les ateliers ainsi que via le site Internet Jeparicipe.

Une communauté de 197 personnes recevait régulièrement les informations relatives au projet via la lettre d'information diffusée par l'équipe de la participation citoyenne. En plus de cette diffusion spécifique, les 3500 personnes abonnées à la newsletter « Le Fil de la Participation » ont reçu les informations sur les ateliers La Seine à Vélo. D'autre part, les ateliers étaient signalés aux communes qui en assuraient ensuite la diffusion auprès de leurs administrés.



À VÉLO PRÈS DE CHEZ VOUS

La Seine à vélo est un projet de création d'itinéraires cyclables aménagés le long de la Seine ou à proximité immédiate permettant de relier à vélo Paris au Havre et à Deauville. Un itinéraire cyclable de 500 kms reliant Paris jusqu'à la mer. Il traverse 28 communes du bord de Seine sur le territoire de la Métropole pour un linéaire total de 110 kilomètres de Saint-Pierre-Mo-Ebeuf au Trait. Le projet représente un potentiel économique et touristique conséquent. Comment en faire profiter votre commune ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ? Donnez votre avis lors des prochains ateliers participatifs : le 4 mai à Yainville, le 11 mai à Jumièges et le 25 mai à Anzeville-Arbourville.

Plus d'infos et inscriptions sur participatif.metrropole-normandie.com

À VOS PROJETS



Osez !

MATERIEL À VOS PROJETS !

Vous avez un projet de développement local ? Vous avez une idée de projet ? Vous avez un terrain ? Vous avez un espace public ? Vous avez un lieu de rencontre ? Vous avez un lieu de travail ? Vous avez un lieu de vie ? Vous avez un lieu de culture ? Vous avez un lieu de sport ? Vous avez un lieu de détente ? Vous avez un lieu de loisirs ? Vous avez un lieu de tourisme ? Vous avez un lieu de commerce ? Vous avez un lieu de services ? Vous avez un lieu de santé ? Vous avez un lieu de culture ? Vous avez un lieu de sport ? Vous avez un lieu de détente ? Vous avez un lieu de loisirs ? Vous avez un lieu de tourisme ? Vous avez un lieu de commerce ? Vous avez un lieu de services ? Vous avez un lieu de santé ?

JOURNÉES EUROPEENNES DES METIERS D'ART

Le samedi 11 mai 2024, de 10h à 18h, les communes de la Métropole de Normandie ont organisé une journée européenne des métiers d'art. Cette journée a permis de découvrir les savoir-faire et les métiers d'art locaux, de rencontrer les artisans et les artistes, et de découvrir les produits et les services qu'ils proposent. Cette journée a été un grand succès et a permis de faire connaître les métiers d'art locaux et de soutenir les artisans et les artistes locaux.

BORD DE SEINE À VÉLO

Le projet « Seine à vélo » est un projet de développement local qui vise à créer un itinéraire cyclable de 500 kms reliant Paris jusqu'à la mer. Ce projet représente un potentiel économique et touristique conséquent. Comment en faire profiter votre commune ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ? Donnez votre avis lors des prochains ateliers participatifs : le 4 mai à Yainville, le 11 mai à Jumièges et le 25 mai à Anzeville-Arbourville.

VIDÉO VOS AVIS

Vous avez des avis à donner sur le projet « Seine à vélo » ? Vous avez des idées de projets ? Vous avez des suggestions ? Vous avez des questions ? Vous avez des remarques ? Vous avez des commentaires ? Vous avez des avis à donner ? Vous avez des idées de projets ? Vous avez des suggestions ? Vous avez des questions ? Vous avez des remarques ? Vous avez des commentaires ?

TEMPS FAMILI AU DONJON

Le samedi 11 mai 2024, de 10h à 18h, les communes de la Métropole de Normandie ont organisé une journée familiale au donjon. Cette journée a permis de découvrir le donjon de Jumièges, de rencontrer les habitants et les bénévoles, et de découvrir les activités et les services qu'ils proposent. Cette journée a été un grand succès et a permis de faire connaître le donjon de Jumièges et de soutenir les habitants et les bénévoles locaux.

La concertation pour la création de la Seine à vélo lancée

Entre Paris et mai 2024, les habitants peuvent donner leur avis sur le projet de création d'un itinéraire cyclable de 500 kms reliant Paris jusqu'à la mer. Ce projet représente un potentiel économique et touristique conséquent. Comment en faire profiter votre commune ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ? Donnez votre avis lors des prochains ateliers participatifs : le 4 mai à Yainville, le 11 mai à Jumièges et le 25 mai à Anzeville-Arbourville.



Sur les quais de Paris à vélo - SOURCE: ATELIER

The Seine à vélo

Publié le 11 mai 2024 à 10h08 Temps de lecture : 1 min 10 sec
 Vous êtes intéressé par le projet de création d'un itinéraire cyclable de 500 kms reliant Paris jusqu'à la mer ? Vous avez des idées de projets ? Vous avez des suggestions ? Vous avez des questions ? Vous avez des remarques ? Vous avez des commentaires ? Vous avez des avis à donner ? Vous avez des idées de projets ? Vous avez des suggestions ? Vous avez des questions ? Vous avez des remarques ? Vous avez des commentaires ?

Créer des réseaux en 2024



Métropole Rouen Normandie

1 mai

📍 La Seine à vélo : lancement de la concertation

📍 La Seine à vélo est un projet de création d'itinéraires cyclables aménagés de près de 500 km le long de la Seine.

📍 Le projet représente un potentiel économique et touristique conséquent : comment en faire profiter votre commune ?

📍 Vous êtes riverain de la Seine ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ?

📍 Venez donner votre avis !

📍 Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges

📍 11 mai

📍 18h à 20h

Plus d'informations et inscription 📍 <https://bit.ly/4294L2a>

Le partage Rouen Normandie - CDF21



La Seine à vélo: concertation publique

2 commentaires 2 partages

Métropole Rouen Normandie

1 mai

📍 La Seine à vélo : lancement de la concertation

📍 La Seine à vélo est un projet de création d'itinéraires cyclables aménagés de près de 500 km le long de la Seine.

📍 Le projet représente un potentiel économique et touristique conséquent : comment en faire profiter votre commune ?

📍 Vous êtes riverain de la Seine ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ?

📍 Venez donner votre avis !

📍 Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges

📍 11 mai

📍 18h à 20h

Plus d'informations et inscription 📍 <https://bit.ly/4294L2a>

Le partage Rouen Normandie - CDF21



Concertation publique

LA SEINE À VELO : PRÈS DE CHEZ VOUS !

3 commentaires 14 partages

Métropole Rouen Normandie

1 mai

📍 La Seine à vélo : concertation publique

📍 Venez découvrir le projet de la Seine à vélo ! Un itinéraire cyclable de 500 km reliant Paris jusqu'à la mer !

📍 Le projet représente un potentiel économique et touristique conséquent : comment en faire profiter votre commune ?

📍 Vous êtes riverain de la Seine ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ?

📍 Venez donner votre avis !

📍 Normandie

📍 04 mai

📍 18h à 20h

Plus d'informations et inscription 📍 <https://bit.ly/4294L2a>

Le partage Rouen Normandie - CDF21



Concertation publique

LA SEINE À VELO : PRÈS DE CHEZ VOUS !

0 commentaires 0 partages

Métropole Rouen Normandie

17 mai

📍 La Seine à vélo : concertation publique

📍 Venez découvrir le projet de la Seine à vélo ! Un itinéraire cyclable de 500 km reliant Paris jusqu'à la mer !

📍 Le projet représente un potentiel économique et touristique conséquent : comment en faire profiter votre commune ?

📍 Vous êtes riverain de la Seine ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ?

📍 Venez donner votre avis !

📍 Normandie

📍 04 mai

📍 18h à 20h

Plus d'informations et inscription 📍 <https://bit.ly/4294L2a>

Le partage Rouen Normandie - CDF21



Concertation publique

LA SEINE À VELO : PRÈS DE CHEZ VOUS !

0 commentaires 0 partages

Métropole Rouen Normandie

1 mai

📍 La Seine à vélo : lancement de la concertation

📍 La Seine à vélo est un projet de création d'itinéraires cyclables aménagés de près de 500 km le long de la Seine.

📍 Le projet représente un potentiel économique et touristique conséquent : comment en faire profiter votre commune ?

📍 Vous êtes riverain de la Seine ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ?

📍 Venez donner votre avis !

📍 Normandie

📍 04 mai

📍 18h à 20h

Plus d'informations et inscription 📍 <https://bit.ly/4294L2a>

Le partage Rouen Normandie - CDF21



Concertation publique

LA SEINE À VELO : PRÈS DE CHEZ VOUS !

2 commentaires 7 partages



7. LES ÉVOLUTIONS DU PROJET AU REGARD DE CETTE CONCERTATION

a. Les grands principes d'aménagement par thématique

Les revêtements

A l'origine, l'enrobé noir est le revêtement qui a été retenu pour réaliser les aménagements de La Seine à Vélo. D'une part, son caractère très roulant permet d'accueillir tous types d'usagers. D'autre part, il est facile d'entretien, pérenne, et son coût est relativement faible. La concertation a montré une forte opposition à ce revêtement dans les secteurs les moins urbanisés en raison de son caractère perméable et de sa couleur peu en phase avec l'environnement naturel traversé. Suite à cette concertation, il est prévu d'adapter le revêtement en fonction des secteurs concernés. L'enrobé noir demeurera dans les secteurs les plus urbains ou le long des routes départementales tandis que la Métropole recherchera un revêtement de couleur sable ou ocre dans les zones naturelles, et si possible perméable dans les zones les plus sensibles d'un point de vue environnemental, sans pour autant exclure certains modes de déplacement tels les fauteuils roulants, les rollers, les poussettes ou encore les trottinettes.

Les usages actuels des berges et à venir de la voie verte

Actuellement, l'usage du bord de Seine se fait majoritairement à pied faute d'aménagement cyclables existants. La concertation a montré un réel intérêt pour la mise en place d'une infrastructure permettant d'accueillir à la fois les cyclistes et les piétons. Cela confirme que l'aménagement le plus adapté est bien la voie verte.

Les barrières anti-voitures

Les réponses partagées des participants à la concertation nous amènent à nous interroger sur la mise en œuvre systématique des dispositifs anti-franchissement. Il sera nécessaire dans les phases d'études plus approfondies de travailler sur ses dispositifs au cas par cas avec les riverains et les futurs usagers pour trouver la meilleure solution permettant de sécuriser l'aménagement en ne pénalisant pas les usagers se déplaçant sur des vélos encombrants. Le nombre important de participants ne souhaitant pas de dispositifs de sécurité conforte l'idée de ne pas systématiser ces équipements.

Les équipements le long de l'itinéraire

Globalement, la concertation a confirmé un intérêt pour les équipements destinés à se restaurer (banc table de pique, corbeilles) et à se rafraichir (point d'eau),

ce qui est en phase avec ce qui était prévu à l'origine de ce projet. Elle a également mis en avant un intérêt prononcé pour les panneaux d'informations culturelles. Le projet intégrera donc cette dimension dans les phases d'études plus approfondies. La question des sanitaires a également été mise en avant. Sur ce point, les contraintes fortes d'exploitation font qu'il sera difficile d'en envisager en dehors des principaux pôles traversés (Elbeuf, Rouen, Duclair, La Bouille, Jumièges).

Les séparateurs voie verte / circulation automobile

La concertation a confirmé le désir de sécurisation de l'aménagement le long des axes routiers importants. Cette problématique avait toutefois été intégrée dès l'origine du projet.

b. Les évolutions sur le projet initial par secteur

Secteur 1: Cléon / Saint-Aubin les Elbeuf

Sur ce secteur, la mobilisation a été assez faible et le projet n'a pas rencontré d'oppositions majeures. Peu de changements sont donc à prévoir.

Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen / Tourville-la-Rivière / Oissel

Sur ce secteur, la concertation n'as pas remis en cause les grands principes du projet sur le plan du revêtement et du type d'aménagement et d'équipement de sécurité. Les inquiétudes proviennent essentiellement des riverains du hameau du Hamel car le projet n'est pas sans conséquences sur le plan de circulation dans ce hameau. Il est d'ores et déjà prévu de rencontrer à nouveau ces riverains pour trouver les solutions les plus consensuelles. La question du stationnement un peu plus sensible dans le secteur de Belbeuf nécessitera également de nouvelles rencontres avec les riverains.

Secteur 4: Yainville / Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges / Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville

Sur ce secteur, la mobilisation fut très forte et les oppositions parfois vives tant sur le tracé que sur le revêtement. Si le tracé de La Seine à Vélo a vocation à rester en bord de Seine ou à proximité immédiate, en revanche la question du revêtement a fait l'objet de réflexions pour aller dans le sens d'une meilleure intégration dans l'environnement traversé.

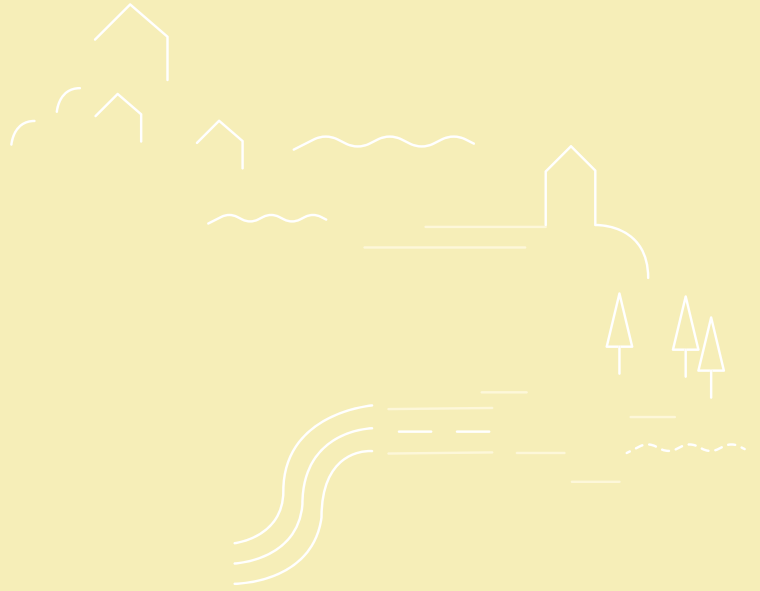
Secteur 5: Duclair

Sur ce secteur exclusivement urbain, les problématiques sont différentes. La piste cyclable amènera des changements sur le quotidien des riverains comme tout projet en milieu urbain (suppression d'un sens de circulation et de quelques stationnements) mais nous n'avons pas relevé d'oppositions majeures. Peu d'évolutions sont donc à prévoir.

8. CONCLUSION

Cette concertation publique a permis d'enrichir le projet sur des éléments très concrets et techniques qui nécessitaient un retour des usagers et riverains. Le futur itinéraire va offrir aux riverains une piste cyclable sécurisée et des aménagements paysagers, mais la concertation a permis de mettre en évidence la multiplicité des usages actuels des berges. C'est pourquoi l'aménagement devra prendre en compte ces usages et sur certains tronçons, devra faire l'objet d'aménagements spécifiques. La question du revêtement est centrale car celui-ci doit être en harmonie avec les paysages traversés et conformes aux usages actuels (traversée d'engins agricoles, forte présence de piétons et marcheurs etc.). Les habitants ont apporté leur regard sur les propositions d'équipements, les lieux de haltes, les séparateurs route / pistes cyclables qui vont rendre le projet praticable pour tous les usagers.

De l'avis de certains habitants, le projet prévoit le lien avec des itinéraires cyclables existants ce qui permettra à terme de dynamiser la pratique du vélo sur certaines communes dépourvues d'infrastructures cyclables.



Val-de-la-Haye

9. LES ANNEXES

a. Commentaires laissés par les participants en présentiel et en ligne sur la carte participative

SECTEUR	THÉMATIQUE SI CARTOGRAPHIE	COMMENTAIRE
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Haltes vélos / équipements	Installation d'un parking vélo sur le terrain VNF et accessoirement voitures pour les personnes qui stationnent avec leur vélo
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Autres	Le mieux serait de maintenir le passage par la base nautique en trouvant des solutions avec les gérants de la base. C'est plus sécurisant pour les cyclistes.
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Usages	Risque avec l'arrêt de bus positionné juste après la Poterie de voir des personnes qui vont attendre le bus sur la piste cyclable
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Aménagement / voirie	voir possibilité de basculer la piste cyclable de l'autre côté de la route, au pied de la poterie
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Usages	Suppression des stationnements à la Gravette = obligation de traverser la route pour stationner et obligation pour les riverains de traverser la route en tant que piétons
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Aménagement / voirie	Nous émettons une réserve quant à la suppression du tourne à gauche au pied de la côte de la Poterie
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Aménagement / voirie	un plateau au niveau du carrefour du chemin de la poterie
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Aménagement / voirie	En tant qu'usager à vélo et en voiture de Saint-Adrien, il nous paraît dangereux de mélanger voitures, camions et vélos sur une route partagée dans Saint-Adrien. Nous pensons à limiter au maximum ce tronçon : en empruntant le parking devant le Moulin rose ; le trottoir long des maisons ; sans solution, installer des plateaux surélevés pour limiter la vitesse. Radar de tronçon 30 km/h
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Autres	pourquoi ne pas passer par le haut plutôt que de rester ici ?
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Aménagement / voirie	pourquoi 2 traversées du giratoire ?
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Usages	Trop de circulation sur le giratoire
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Aménagement / voirie	Tracé intéressant. Ne serait-il pas possible de rapprocher la traversée de la route plus près du rond point afin d'éviter la tentation d'emprunter le rond point pour raccourcir le trajet ?
Secteur 2: Belbeuf / Gouy / Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen	Signalétique	Signalétique pour accès panorama à pied via GR
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Venant de Bédanne vers Oissel: 2 ronds points à traverser puis traverser la descente départ qui vient de Oissel. Pour remonter le pont vers Oissel. Traverser du rond point de Oissel/Tourville à vélo dangereuse (pourquoi ne pas avoir privilégié 1 seule voie cyclable au lieu des 2 voies pour faire une piste plus large avec les piétons et ça permet d'élargir la route voiture
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Usages	Pour tout le parcours: après avoir mis sa voiture au parking et fait son parcours: possibilité de retour en bus ou à vélo ou train. Porte vélo sur les bus ou soute comme dans certaines régions
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	l'angle de traversée est à 90°: ok
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Ralentir la vitesse en entrée de giratoire
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Mettre un plateau
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Chicane de la D7 est très bien avec le 50 km/h
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Usages	Confirmation passage des poubelles et facteurs pour les habitants le long de la Seine
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Pas de dos d'âne car trop bruyant



SECTEUR	THÉMATIQUE SI CARTOGRAPHIE	COMMENTAIRE
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Séparer route et voie cyclable
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Stationnement plutôt côté maison que côté route
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Conserver les places de parking de la D7 au Hamel
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Confirmation de la vitesse à 50 km/h
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Ouvrir l'entrée de la côte du Hamel et de la D7
Secteur 2: Tourville-la-Rivière / Oissel	Aménagement / voirie	Stationnement reste le long de la route
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Autres	Chambre d'hôte «Les Jardins du ciel». Chambre PMR. opérateur télécom a demandé à enfouir le réseau car il devait y avoir la fibre sur le chemin de halage
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Revêtement	Laisser tel quel l'herbe pour VTT: VTC. Evitez les vélos cargos
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Signalétique	Indiquer le passage de la Seine (boucle de randonnée)
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Haltes vélos / équipements	Besoin d'éclairage autonome idéalement avec détection pour les retours des élèves en provenance du bac
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Revêtement	On nous impose des contraintes sur le halage: pas de désherbage, pas de débroussaillage. Et on veut nous mettre un revêtement !!
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Revêtement	Réchauffement climatique ? Béton ? NON MERCI ! Le plus joli revêtement c'est celui qui existe actuellement
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Revêtement	Laisser les halages enherbés !
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Autres	Mettre les bâtiments en valeur en passant par le cœur de village. Faire du halage l'itinéraire bis
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Revêtement	Je suis favorable à La Seine à Vélo mais attention au revêtement
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Haltes vélos / équipements	Besoin de prises pour la recharge de vélos
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Autres	Ne pas clôturer le marais (parcelles communales). Passer par la route des villages
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Usages	Laisser les vaches sur le halage
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Autres	Beaucoup de terrains privés aboutissent dans le marais

SECTEUR	THÉMATIQUE SI CARTOGRAPHIE	COMMENTAIRE
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Aménagement / voirie	Faire une passerelle sur la Seine de la Bouille à Beaulieu dédiée aux vélos, comme à Hautot-sur-Mer
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Sécurité / accès	Pas de clôtures. habitants n'ayant pas envie d'être derrière des barrières
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Revêtement	Enrobé sur le passage Saint-Georges
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Usages	Interdire les camions de La Bouille à Beaulieu
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Haltes vélos / équipements	Le stationnement des voitures serait à Beaulieu, en début du parcours
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Haltes vélos / équipements	Et les camping-car ?
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Aménagement / voirie	Prévoir l'entretien et la réparation des clapets de Seine
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Haltes vélos / équipements	Mettre des bornes de recharges et des arceaux pour attacher les vélos
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Revêtement	Sur la section Berville, je souhaite que le revêtement reste tel qu'il est + détour Fontaine vers centre bourg. Merci
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Haltes vélos / équipements	Zone de bivouac
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Autres	Qui va faire l'entretien des espaces ?
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Aménagement / voirie	Buse
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Aménagement / voirie	Attention: passage d'eau dans la berge: à solutionner idéalement



SECTEUR	THÉMATIQUE SI CARTOGRAPHIE	COMMENTAIRE
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Aménagement / voirie	La ruelle: liaison à maintenir. Accès à la Seine. Cale. A sécuriser (avant il y avait une barrière qui a disparu).
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Usages	Impasse de la Seine: passage à maintenir
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Usages	Problème de chien en liberté
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Autres	Gestion des déchets, WC, du revêtement de la voie verte ?
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Usages	Sur les voies empruntées par les véhicules des riverains et agriculteurs, laisser un accotement assez large et enherbé pour les cavaliers et promeneurs d'ânes
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Aménagement / voirie	Fossé à entretenir
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Aménagement / voirie	Problème érosion
Secteur 4: Anneville-Ambourville / Bardouville / Berville / Yville	Signalétique	Signaler la machine à pains
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Autres	Souhaite une négociation pour définir les modalités de passage de l'itinéraire sur la parcelle + définition des modalités de séparation des usages privatifs et communs
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Usages	Problème de chiens rue des Clos notamment (tenir les chiens en laisse et non libres)
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Usages	Trop de vitesse. Métropole ? Sur la rue A. Callais
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Recharge vélos électriques dans le parking qui va être aménagé
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Sécurité / accès	Marquage vélos sur la route
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Revêtement	Faites du «dur» et du «lisse»
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Signalétique	Infos sur: pique-nique, pêche. Possibilité de faire une halte
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Aménagement / voirie	Pas de besoin de sécurisation complémentaire avec les usages du port
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Usages	Présence de nombreux piétons. A conforter
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Aménagement / voirie	Pépite
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Pas de haltes sur cette section mais indiquer l'existant
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Revêtement	Le revêtement doit être le même jusqu'au bac de Jumièges
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Revêtement	Garder la partie routière telle quelle
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Usages	Secteur plutôt roulant
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Signalétique	Signaler le passage piéton
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Signalétique	panneau informatif pour informer sur le patrimoine (église) et les commerces ...
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Signalétique	Indiquer église, commerces, pharmacie par rue de la république

SECTEUR	THÉMATIQUE SI CARTOGRAPHIE	COMMENTAIRE
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Usages	Laisser de la place pour les forains et le feu de la saint Jean
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Revêtement	Supprimer 3 arbres
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Revêtement	Enrobé sable
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Revêtement	Enrobé noir
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Aménagement / voirie	Enlever de la végétation pour entretien. Mettre une bande de réserve sous la glissière
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Signalétique	Point d'eau, toilettes + tables de pique nique plus loin donc indiquer par un panneau. Voir si sécurisation possible
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Sécurité / accès	commencer la zone 30 ici
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Autres	Pas d'élargissement déclaré au PLU
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Aménagement / voirie	Conserver passage piéton
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Aire de repos + tables et bancs + panneau d'information sur la base de loisirs et le patrimoine
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Encoche pour les vélos. Possibilité de poser les vélos pour faire une randonnée
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Aménagement / voirie	Pourquoi ne pas mettre des écluses ?
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Etudier la possibilité de proposer des aires de repos «couverts» avec simplement 4 pieds et un toit. Le tout en bois ? Plateforme bois sur fossés au niveau des encoches
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Encoche pour les vélos
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Encoche pour les vélos
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Espace pour aménager des haltes sur la rue Granit
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Sanitaires au niveau du parking de la salle des fêtes
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Haltes vélos / équipements	Encoche pour que les vélos stationnent
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Sécurité / accès	Passage par la rue Granit plus sécurisé pour les vélos
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Sécurité / accès	Élargissement de la route pour faciliter les dépassements et croisements
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Signalétique	Panneau de jalonnement pour indiquer la base de loisirs, le patrimoine (manoir A. Sorel ...)
Secteur 4: Jumièges, Le Mesnil-sous-Jumièges	Sécurité / accès	Encoche pour que les vélos s'attendent. Croisement rue Granit / rue Conihout
Secteur 4: Yainville	Signalétique	Accès Jumièges pour les équipements et services
Secteur 4: Yainville	Revêtement	Pas de bitume sur le chemin de Halage
Secteur 4: Yainville	Usages	Préférerions que le tracé passe par la voie de halage plutôt que par la rue des clos. Merci
Secteur 4: Yainville	Usages	Sécuriser la rue A. Callais pour la vitesse accès bac
Secteur 4: Yainville	Sécurité / accès	Besoin d'un équipement anti-accès motorisés
Secteur 4: Yainville	Autres	Sortie engins agricoles
Secteur 4: Yainville	Aménagement / voirie	Homogénéisation des dispositifs de sécurité. Plateaux ??
Secteur 4: Yainville	Usages	Sens interdit sauf riverains ?

SECTEUR	THÉMATIQUE SI CARTOGRAPHIE	COMMENTAIRE
Secteur 4: Yainville	Haltes vélos / équipements	Halte
Secteur 4: Yainville	Revêtement	Chemin Saint Jean à garder naturel. pas de revêtement. passage animaux / tracteurs
Secteur 4: Yainville	Signalétique	Panneau stop
Secteur 5: Duclair	Haltes vélos / équipements	Halte sur le bac. Voir si les piétons peuvent faire la balade par les bords de Seine
Secteur 5: Duclair	Usages	Attention au régime de priorités
Secteur 5: Duclair	Aménagement / voirie	Élargissement du virage: bien
Secteur 5: Duclair	Usages	Il faut veiller à ce que les poids lourds ne stationnent pas devant les entrées / sorties de l'hypermarché Carrefour
Secteur 5: Duclair	Sécurité / accès	Carrefour avec la station service: quel régime de priorité ?
Secteur 5: Duclair	Aménagement / voirie	Quid du devenir des stationnements ?



b. Tableau de synthèse du questionnaire en ligne par secteur

QUESTIONNAIRE EN LIGNE				
Secteurs	Communes	Questionnaire : nombre de répondants	1. Revêtements	1.1. Récurrence du revêtement
Secteur 1	Cléon Saint-Aubin les Elbeuf	10	Stabilisé plus perméable ou revêtement naturel	Varié les revêtements en fonction du milieu traversé
Secteur 2	Belbeuf Gouy Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen Oïssel Tourville-la-Rivière	10	Mixte	Revêtement uniforme sur l'ensemble de l'itinéraire
Secteur 4	Yville Anneville-Ambourville Bardouville Berville Jumièges Le Mesnil-sous-Jumièges Yainville	24	Stabilisé plus perméable ou revêtement naturel	Varié les revêtements en fonction du milieu traversé
Secteur 5	Duclair	3	Stabilisé plus perméable ou revêtement naturel	Varié les revêtements en fonction du milieu traversé
ENSEMBLE		47	Stabilisé plus perméable ou revêtement naturel	Varié les revêtements en fonction du milieu traversé



ANNUAIRE			
2. Usages : motivations pour la balade	2.1. Usages : modes de transports privilégiés	3. Barrière de sécurité	4. Equipements
Faire de l'activité physique ; Profiter d'un lieu calme	En vélo, de proximité. Vélo (VAE, cargo)	Mixte	Tables de pique-nique, point d'eau potable, corbeilles, bancs
Faire de l'activité physique ; Profiter d'un lieu calme	En vélo, de proximité. Vélo (VTT, VAE)	Mettre des barrières ou potelets	Tables de pique-nique, bancs, panneaux d'information touristiques, stationnements vélos sécurisés
Découvrir/admirer le patrimoine historique et culturel du territoire / Profiter d'un lieu calme	A pied, de proximité. A pied	Mettre des barrières ou potelets	Bancs, corbeilles, panneaux d'information touristiques, tables de pique-nique
Respirer l'air extérieur	A pied, de proximité	Mettre des barrières ou potelets	Tables de pique-nique, corbeilles, sanitaires
Faire de l'activité physique ; Profiter d'un lieu calme	Vélo (VTT, vélo de route), itinéraires longs	Mettre des barrières ou potelets	Tables de pique-nique, point d'eau potable, sanitaires



c. Tableau de synthèse des contributions recueillies en ateliers

ATELIER					
Ateliers	Nombre de participants	1. Revêtements	1.1. Récurrence du revêtement	2. Usages : motivations pour la balade	2.1. Usages : modes de transports privilégiés
Atelier du 06 avril 2023 à Cléon	8	Enrobé pas confortable pour les randonneurs. Pb de réverbération quand il fait chaud	Plutôt stabilisé dans les espaces les plus naturels. Mais pas de soucis pour enrobé sur les routes ou parties les plus urbaines	Promenade avec les enfants ; Lien à faire avec les itinéraires cyclables existants	Il faut accueillir dignement les cyclotouristes (Label Accueil Vélo). Penser aux piétons. Forte utilisation actuelle des berges par les riverains
Atelier du 23 mars 2023 à Gouy	22	Enrobé, car plus roulant, notamment pour les trotinettes, skates, roller etc.		Promenades à vélo	Vélo Trajets domicile travail pourrait être fait plus facilement si la liaison avec Rouen est meilleure. Penser à des parkings relais au niveau de la base nautique. Penser aux promeneurs à pied. Limiter la vitesse de l'électromobilité sur la voie verte ?
Atelier du 30 mars 2023 à Tourville-la-Rivière	32	Mixte, 50/50.		Activité physique, profiter du paysage, de la nature, ne pas polluer	Balades à pied. Il faut penser à une mixité piétons / vélos Itinéraires longs envisageables : il faut penser à pouvoir stationner son véhicule et poursuivre en vélo
Atelier du 25 mai 2023 à Anneville-Ambourville	40	Herbe, maintien en l'état, ne pas artificialiser. Sinon béton drainant ou enrobé sablé (perméables)	Varié entre revêtement perméable et herbe	Conservé les usages mixtes des bords de Seine : pique-nique, promenade, pêche, faire du vélo avec les petits enfants, promenades en âne, exploitation agricole	Ne pas mettre la ville à la campagne, éviter de bétonner, conserver les usages actuels
Atelier du 11 mai 2023 à Jumièges	30	Stabilisé de type béton drainant perméable	Attention aux portions traversant des exploitations agricoles : le revêtement doit permettre la circulation d'engins. Penser aussi aux secteurs inondables = pas de revêtement ou bien très perméable	Problème déjà existant de cohabitation vélo + piéton. Circulation importante de véhicule sur la route du Conihout et vitesse importante des véhicules	Usages mixtes piétons / vélos et piétons/voitures indispensables

LIERS				
3. Barrière de sécurité	4. Equipements	5. Séparateurs	Remarques par rapport au projet d'aménagement dans le secteur	Synthèse
Indispensable de matérialiser la voie verte sur tout le linéaire	Box pour déposer ses affaires et recharger son portable Sur Saint-Aubin, point pique-nique intéressant notamment à la plage			<ol style="list-style-type: none"> 1. Revêtement : favorable à de l'enrobé roulant dans les secteurs les plus urbains puis à du stabilisé sur les portions plus paysagères 2. Usages : Favorables à un usage touristique de l'infrastructure : il faut accueillir dignement les cyclotouristes. Mais penser aux usages de proximité des riverains. Les berges sont déjà très fréquentées à pied. 3. Pas forcément de barrières mais la voie verte doit être clairement identifiée 4. Equipements : tables de pique-nique, sanitaires, bancs + box pour déposer les affaires des cyclotouristes. 5. Séparateurs : béton à privilégiés dans de nombreuses portions sur le secteur
Des personnes sont favorables à ne pas mettre de dispositifs	Développer les lieux de bivouac. Pourquoi des buvettes, food truck, guinguettes mobiles... Boîtes à livres, liens avec des activités nautiques, défibrillateurs	Plutôt séparateurs bois, plus esthétiques		<ol style="list-style-type: none"> 1. Revêtement : à Gouy, les participants sont favorables à de l'enrobé car plus roulant. 2. Usages : favorables à un usage d'abord vélo, mais qui prennent en compte le piéton (penser à la gestion des vitesse notamment des vélos électriques). Les participants comprennent la fonctionnalité de l'itinéraire qui offre un usage pour les cyclotouristes. Ils encouragent cette usage et nous invitent à penser aux personnes qui viendraient stationner leur véhicule à un endroit pour poursuivre en vélo, pour un usage touristique ou quotidien (trajets domicile/travail avec Rouen). 3. Barrières : plutôt favorables pour mettre des dispositifs 4. Equipements : Pourquoi des buvettes, food truck, guinguettes mobiles... Boîtes à livres, liens avec des activités nautiques, défibrillateurs 5. Séparateurs : plutôt séparateurs bois, plus esthétiques
Favorables à l'installation de dispositifs de sécurité	En plus de ceux déjà cités : Pompe à vélo, toilettes publiques, arceau vélo ou parking vélo, stationnement voiture, canisette, guinguette, arbres fruitiers / végétation, liaison avec les transports en commun, abris pluie ou ombrière, défibrillateur	Séparateurs bétons sur toutes les portions à fort trafic. Sur les portions plus paysagères, privilégier les séparateurs bois. Sur les carrefours, l'îlot est bien pour permettre de limiter l'accès mais reste dangereux lors de la circulation en groupe		<ol style="list-style-type: none"> 1. Revêtement : avis partagés. La perméabilité de l'enrobé est-il un problème au regard de la largeur de la voie ? 2. Usages : mixité des usages à prévoir entre piétons et cyclistes. penser aussi à l'intermodalité avec la voiture 3. Barrières : Favorables à l'installation de dispositifs de sécurité 4. Equipements : de nombreux équipements sont cités : parking à proximité, arbres, guinguettes, abris pour les cyclistes et aussi défibrillateurs, canisettes 5. Séparateurs : Séparateurs bétons sur toutes les portions à fort trafic. Sur les portions plus paysagères, privilégier les séparateurs bois.
Il faut mettre des barrières	capitaliser sur l'existant, éviter de surcharger. Défibrillateurs, parcours santé, jeux pour enfants			<ol style="list-style-type: none"> 1. Revêtement : le moins d'artificialisation possible, voire laisser en l'état selon les riverains. Les contributeurs en ligne sont favorables à un revêtement perméable. En atelier, certains se prononcent pour un enrobé sablé ou un béton drainant 2. Usages : maintenir tous les usages actuels (pêche, promenade à pied, vélo mais pour la promenade) 3. Barrières : Favorables à l'installation de dispositifs de sécurité 4. Equipements : peu d'équipements, ne pas amener la ville à la campagne. défibrillateurs, parcours santé, jeux pour enfants
Favorables à des dispositifs légers type Chicanes, potelets, îlots pour commencer puis on verra à l'usage	Il existe déjà beaucoup d'équipements car la commune est très touristique > féliciter vers l'existant. Mais quelques idées : des œuvres, panneaux d'info sur l'environnement, points de location, ou savoir vivre. Eviter les corbeilles car il faut en assurer l'entretien		Encoches vélos à différents endroits rue de Conihout Différents point de haltes vélos identifiés. Voir la connexion avec le bac pour balade piéton Passage par la rue Granit ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Revêtement : stabilisé de type béton drainant perméable 2. Usages : il existe déjà une forte densité de piétons et vélos, donc il faut une infrastructure qui facilite cet usage mixte. Apaiser la vitesse des véhicules pour les parties sur route 3. Barrières : dispositif léger puis on verra à l'usage 4. Equipements : flécher vers l'existant. Adopter une signalétique en lien avec ce qui est traversé + faire passer des messages de savoir vivre. Pourquoi pas des œuvres d'art

Atelier du 4 mai 2023 à Yainville	10	Favorables à du perméable stabilisé. Enrobé type sable (perméable) et enrobé beige à liant végétal perméable		Il existe déjà une voie verte dans le secteur qui est très utilisée par les piétons comme par les cyclistes	Promenade piéton importante le dimanche en bords de Seine. Donc attention aux conflits d'usage avec les vélos. Possibilité d'intermodalité vélo / Rouen. Mais optimiser le stationnement vélo. Penser aux trotinettes et électromobilité mais réguler les vitesses
Atelier du 19 juin 2023 à Duclair	14			Faire du vélo mais sur un itinéraire sécurisé (voies vertes)	Vélo pour des trajets courts ou longs. Le faible dénivelé est un atout. Attention au pratiques de chasse au gibier d'eau
7 ateliers	156	Les participants tendent vers un enrobé de type sable dans les secteurs qui nécessitent une approche paysagère spécifique et dans les lieux propices à la promenade à pied. Pour les secteurs les plus urbains avec une plus forte part de circulation cyclable, l'enrobé classique est une bonne alternative, car plus roulant. La question de l'artificialisation des berges de Seine a été soulevée à chaque atelier, et de façon plus importante dans le secteur 4.	Que ce soit en ligne ou en présentiel, toutes les contributions indiquent qu'il est nécessaire de varier les revêtements en fonction de la zone traversée. Dans le secteur 4 notamment, il faut prendre en compte les usages des berges : pêche, chasse, promenade, mais aussi circulation de véhicules agricoles.	Les participants ont confirmé les motivations exprimées en ligne par les répondants au questionnaire concernant les sorties en balade : faire du sport, profiter d'un lieu calme, découvrir le patrimoine.	Les participants aux ateliers ont confirmé que la pratique du vélo serait confortée par un itinéraire sécurisé, comme c'est le cas sur d'autres voies vertes déjà créées dans certains secteurs. Mais ils ont aussi insisté sur la nécessité de prendre en compte les autres usages de la voie verte : la promenade à pied notamment, parfois très dense dans certaines zones, mais aussi la pêche, parfois la chasse et aussi la possibilité de faire passer des engins agricoles lorsque le trajet longe une exploitation (secteur 4 notamment). Pour ces usages, la question des revêtement est donc intimement liée : la bétonisation et l'enrobé classique ne convenant pas toujours aux usages et à la préservation de la biodiversité locale. Dans certaines communes à distance raisonnable de Rouen (Gouy, Tourville, Yainville), certains participants ont évoqué le fait que davantage de trajets domicile/travail pourraient être réalisés à vélo grâce à cette nouvelle infrastructure. Cette pratique pourrait être encouragée en créant des poches de stationnement à proximité de l'itinéraire (intermodalité vélo/voiture), en renforçant le lien avec les transports en commun ou encore en créant des parking vélo plus sécurisés. L'intermodalité vélo/voiture a été évoquée pour les touristes locaux ou nationaux. L'électromobilité pose question également, notamment pour la gestion des vitesses vis-à-vis des piétons.

LIERS				
Favorables à des dispositifs pour empêcher les quads	Aires de bivouac, compteurs vélos, table de pique-nique OK mais à positionner loin des habitations, parking voiture pour intermodalité, parking vélo, panneaux de rappel de la bonne conduite à suivre sur les grandes entrées sur la voie verte	Séparateurs bois		<ol style="list-style-type: none"> 1. Revêtement : 2 propositions d'enrobé perméables ressortent : enrobé type sable et enrobé beige à liant végétal 2. Usages : la voie verte existante est très fréquentée notamment le dimanche par des personnes à pied. prévoir double usage vélo / promeneurs.. Penser à l'intermodalité voiture/vélo. réguler les vitesses de l'electromobilité 3. Barrières : Favorables à l'installation de dispositifs pour empêcher les quads 4. Equipements : ok pour les tables de pique-nique mais loin des habitations 5. Séparateurs : Séparateurs bétons sur toutes les portions à fort trafic. Sur les portions plus paysagères, privilégier les séparateurs bois.
Il faut éviter l'accès aux voitures et sécuriser les espaces (rappel des attentats de Nice) donc plutôt favorable à un dispositif	Duclair est déjà bien pourvu en équipements. Donc la Seine à Vélo pourrait disposer de panneaux d'informations qui renvoient vers ces équipements et les points d'intérêts remarquables du territoire.			<ol style="list-style-type: none"> 1. revêtement : enrobés mais faire du qualitatif sur les espaces paysagers 2. Usages : vélos, trajets courts ou longs. Attention au pratiques de chasse au gibier d'eau 3. Barrières : plutôt favorables
A part dans le secteur 2, les participants souhaitent installer des dispositifs de sécurité pour éviter l'intrusion de véhicules motorisés sur la voie verte. Il faut éviter l'intrusion de quads notamment.	Les tables de pique-nique, les bancs, les points d'eau potable, les sanitaires ou les corbeilles sont des équipements plébiscités. Les participants aux ateliers ont enrichi la liste des équipements qui pourraient être implantés. Avec l'installation de panneaux d'information tout d'abord, qui pourrait indiquer les points d'intérêts touristiques, les liens avec les transports en commun et les bonnes pratiques à adopter sur la Seine à Vélo pour éviter les conflits d'usage. Des abris pour les cyclotouristes pourraient être installés pour les protéger de la pluie ou du soleil. D'autres équipements sont évoqués : des défibrillateurs, des points de recharge de téléphones, des guinguettes, ou encore des arbres fruitiers à disposition des promeneurs.	Dans les espaces les plus urbains, certaines portions de la voie verte seront partagées avec la circulation automobile. Dans ces secteurs, les séparateurs bétons pourraient être installés. Sur les voies nécessitant une insertion paysagère plus qualitative, les séparateurs bois sont privilégiés par les participants.		

La Bouille



Quais de Rouen



Métropole Rouen Normandie - 2023 - Crédits: photos © Alan Aubry / Métropole Rouen Normandie

je participe!

métropole
ROUENORMANDIE